



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

Rencontres des animateurs bois-énergie 28 & 29 janvier 2019 - RENNES

Compte-rendu de l'atelier « Avenir de l'animation bois-énergie » Lundi 28 janvier

Animateur/Référent : Aurélien ROUAULT (ABIBOIS), Philippe BESSEAU (Atlanbois), Aurélie LEPLUS (AILE), Marc LE TREIS (AILE), Isabelle PINEY (Pro-Forêt), Annick FABBI (Energies 15) et Damien JORIGNE
Secrétaire : Elodie PAYEN (CIBE)

I. Atelier « Stimuler la mise en place de nouvelles chaufferies en cohérence avec le territoire et les objectifs nationaux régionalisés » (Animation : Philippe BESSEAU)	2
A. Renforcer la prospection.....	2
B. Optimiser les aides financières.....	2
C. Rendre les acteurs en place plus lisible.....	3
D. Difficultés à surmonter :.....	3
II. Atelier « Mieux communiquer sur vos structures d'animation et mieux intégrer les réseaux d'acteurs pertinents » (Animateurs : Aurélien ROUAULT & Marc LE TREIS).....	4
A. Adapter les messages de présentation de la structure à la cible.....	4
B. Développer une charte graphique commune (régionale).....	4
C. Référencer les partenaires locaux indispensables	4
D. Intégrer les réseaux (régional, national) des animateurs bois-énergie	5
III. Atelier « Diversifier les compétences vers la chaleur renouvelable » (Animation : Annick FABBI et Damien JORIGNE)	6
A. Au sein de la structure.....	6
B. Développement de partenariats/collaborations avec d'autres structures.....	7
C. Se former.....	7
IV. Atelier « Développer son expertise sur certains aspects des projets » (Animation : Aurélie LEPLUS & Isabelle PINEY).....	8
A. Soutien de développement d'un approvisionnement adapté en termes de qualité et quantité	8
B. Montage de projets de chaufferies	8
C. Appui au fonctionnement optimisé des installations	8
D. Suivi et appui au développement cohérent du tissu de chaufferies sur le territoire	8
E. Communication	9
F. La nécessaire articulation d'un réseau cohérent de compétences.....	9



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

I. Atelier « Stimuler la mise en place de nouvelles chaufferies en cohérence avec le territoire et les objectifs nationaux régionalisés » (Animation : Philippe BESSEAU)

Questions préalables :

- *Quels outils ?*
 - *Comment renforcer la prospection ?*
 - *Quelles cibles ?*
 - *Se donner des objectifs dans la durée ? Objectifs par cible ? Objectifs par territoires ?*
 - *Limiter le temps pour détailler les états des lieux pour participer aux réunions de programmation de schémas de développement territoriaux et prioriser la prospection ?*
-

A. Renforcer la prospection

1. Mieux maîtriser les outils disponibles

- Données sur la **présence de gaz naturel** sur les territoires (cf. démarche de Biomasse Normandie)
- Outils cartographiques de **Via Sèva** pour aider à la connaissance et au développement des **réseaux de chaleur**.

2. Améliorer le ciblage

- Accroître les **relais et partenariats** :
 - CCI
 - syndicat d'énergies
 - CEP
 - ...
- Intégrer le bois énergie dans les **politiques territoriales** (PCAET notamment)
- **Former les élus/DDT/CNPPF...**
- **Aller sur le terrain**
- **Programmer** une stratégie de ciblage **sur plusieurs années**
- Développer des **stratégies et priorités de ciblage selon les potentialités** (Biomasse Normandie a mis en place une étude de potentialités de consommations de chaleur croisées avec la présence du gaz naturel.)
- Aller voir les industriels en **période d'élections** !

B. Optimiser les aides financières

- Portage du plus grand nombre de types d'investissements : SEM, vente chaleur...
- **Guichet unique** : un contact et des relais
- Le Contrat d'Objectifs Territoriaux (outil développé par l'ADEME) permet d'obtenir des aides mais permet surtout d'avoir un portage politique
- Beaucoup de dispositifs parfois : **améliorer la coordination**. Mieux savoir à quoi on peut prétendre



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

C. Rendre les acteurs en place plus lisible

- Beaucoup d'acteurs existants : mettre en place un **guichet unique**, définir les rôles et aller dans le même sens
- Les plateformes donnent de la visibilité pour la filière : bien évaluer le potentiel de consommation du secteur pour être en adéquation avec les investissements

D. Difficultés à surmonter :

- Concurrence avec les énergies fossiles : interdire ou déconseiller les collectivités de faire des **groupements d'achat** car c'est au détriment des plus petits consommateurs
- Bien adapter les solutions proposées en fonction du projet : **réseau de chaleur versus chaufferie dédiée** en fonction de la complexité technique, mais aussi « politique » et organisationnelle du projet (y-a-t-il un maître d'ouvrage identifié et motivé pour porter le projet de réseau ?)
- Les plateformes de production : bien évaluer le potentiel de consommation du secteur pour être en adéquation avec les investissements



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

II. Atelier « Mieux communiquer sur vos structures d'animation et mieux intégrer les réseaux d'acteurs pertinents » (Animateurs : Aurélien ROUAULT & Marc LE TREIS)

Questions préalables :

- *Mieux communiquer sur vos connaissances, compétences, actions effectuées ?*
 - *Mise en place d'observatoire ?*
-

A. Adapter les messages de présentation de la structure à la cible

1. Les différentes cibles

Une **collectivité** ne sera pas sensible aux mêmes arguments qu'un **industriel** pour comprendre les missions des et les soutiens apportés par les animations bois-énergie.

Plusieurs autres cibles spécifiques ont été identifiées : Syndicats d'énergie, CAUE, chambre d'agriculture, Maisons Familiales Rurales, Emmaüs, Coop. de France, CEP, Démarches territoriales (PCAET, TEPOS), Bureaux d'études, CNFPT (fonction publique territoriale), ARS (Agences régionales de la Santé), représentants décentralisés de l'état (DDT, ...), Presse,...

Nécessité de consolider la crédibilité face aux **prescripteurs** (**architectes** notamment).

2. Les différents formats de communication

Une intervention au sein des **formations** initiales ou continues de ces prescripteurs pourrait permettre d'être mieux (re)connus ?

Organiser des **visites** ?

3. Les différents évènements auxquels participer

- Assemblées générales
- Formation de nouveaux élus
- Participation aux ateliers et réunions des politiques territoriales (PCAET, SRB,...) tout en se limitant le temps de « réuniniote »

B. Développer une charte graphique commune (régionale)

Notamment dans le cas où plusieurs intervenants différents (ex : communes forestières, CUMA, ALE,...) interviennent sur une même région, mise en place :

- d'un logo régional des missions d'animation ?
- d'un site web ?
- de plaquettes papier ?

→ **Retours d'expériences** de charte graphique et documents de communication régionaux : Occitanie, Pays de la Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne,...

C. Référencer les partenaires locaux indispensables

- **Aval** de la filière bois-énergie (Délégués potentiels de projets comme Dalkia, Cofely, EDF Optimal solutions, Bailleurs sociaux,...)
- **Amont** de la filière (syndicat de propriétaires forestiers, groupements forestiers, ONF, CRPF, coopératives forestières, représentants du monde du déchet,...)
- **Financeurs** (ADEME, Région, Conseil général,...)



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

- **Professionnels de l'énergie** (BET, EIE, Syndicats d'énergie, CAUE, Conseillers en Energie Partagé (CEP),...)
- **Collectivités** (Pays, Communautés de communes, PNR, Communes forestières, CNPF dans le cadre d'une formation par exemple,...)
- **Territoires TEPOS, TEPCV**
- **Maîtres d'ouvrage potentiels** : Maisons Familiales Rurales, EHPAD, Emmaüs, églises, Agence régionale de Santé,...
- Représentants de l'Etat (DRAAF, DREAL, DRIEE...)
 - **Représentants du monde industriel au sens large** :
 - ANDDISS
 - CCI (cellule environnement)
 - Chambres d'Agriculture, de l'Industrie, des métiers
 - DREAL
 - Interprofession du bois
 - ZAC
 - club d'entreprises
 - Comité d'expansion
 - Syndicats patronaux (agro-alimentaire)
 - Regroupements (Pépiniéristes, Horticulteurs,...)
 - Fédération Française du Bâtiment
 - CAPEB
 - Coopératives de France
 - ...

Et les alimenter régulièrement en informations !

D. Intégrer les réseaux (régional, national) des animateurs bois-énergie

Le CIBE fait partie de nombreux réseaux, fédérations et syndicats d'échelle nationale (**FEDENE, FNCCR, AMORCE, FLAME,...**) auprès desquels il fait connaître les compétences des animateurs bois-énergie lors de ses évènements et autres communications. Une marge d'amélioration demeure en ce qui concerne les **réseaux industriels**, néanmoins.

Ces réseaux peuvent bénéficier d'une **échelle d'actions régionale** que les animateurs ont tout intérêt à intégrer également.



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

III. Atelier « Diversifier les compétences vers la chaleur renouvelable » (Animation : Annick FABBI et Damien JORIGNE)

Questions préalables :

- au sein de votre structure ?
 - au sein du réseau des animateurs bois-énergie ?
 - en collaboration avec d'autres partenaires locaux ?
 - se former ?
-

En préambule, il a été identifié qu'il est difficile de décrire un mode de fonctionnement et un modèle économique unique de par la diversité des situations des structures d'animation (niveau de développement de la filière, type et taille de la /des structures d'animation, soutien des financeurs,...). Néanmoins, de nombreuses pistes de réflexion ont été exprimées.

A. Au sein de la structure

Dans les démarches de prospection, il faudrait promouvoir toutes les EnR, les informations de base ou 1^{er} niveau d'informations sur toutes les EnR devraient donc être maîtrisées.

1. Impact du type et de la taille de la structure d'animation

Les **structures liées au domaine forestier ou agricole** (Interprofessions, Communes forestières, CUMA, CIVAM, Chambres d'agriculture,...) auront plus de difficultés à être reconnues, voire à se former que **celles liées au domaine de l'énergie** (ALEC, Associations « EnR »,...).

Il est plus naturel pour les interprofessions bois de se diversifier vers le bois construction, par exemple.

Les **structures de petites tailles** auraient de la difficulté à cumuler les compétences avec le nombre de personnel restreint disponible ? L'ALE (Agence Locale de l'Energie) de la Nièvre explique, *a contrario*, qu'elle développe depuis des années sa polyvalence en se formant dès qu'un nouveau sujet de questionnements des porteurs de projets apparaît, cela est notamment permis par un soutien de sa hiérarchie pour dégager du temps et des financements sur ce sujet. Il faut s'adapter aux besoins du terrain !

2. Concurrence entre EnR : la neutralité en question

Une structure impliquée dans la filière bois aurait tendance à plus suggérer le bois-énergie que d'autres EnR ?

Certains animateurs considèrent plutôt qu'un projet pertinent pour la géothermie ne l'est pas pour le bois-énergie et vice-et-versa, il n'y aurait donc pas « concurrence » entre EnR.

Travailler en faveur de la transition énergétique (dont la maîtrise de l'énergie) en mettant de côté la « défense » et l'« avenir » de sa structure ? Cette « défense » étant plutôt du ressort des Administrateurs de l'association ?

3. Légitimité des structures d'animation

Il est évoqué le fait que répondre à des marchés d'instruction peut offrir plus de légitimité que de recevoir des subventions de fonctionnement.



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

4. Attention sur la lisibilité pour les maîtres d'ouvrage

B. Développement de partenariats/collaborations avec d'autres structures

Il est à noter que certains territoires ne se dirigent pas à l'heure actuelle vers la compétence « multi-énergies » : Normandie et Aveyron, où une complémentarité se met en place avec les syndicats d'énergie.

Le **conseiller en énergie partagé** (CEP) devrait être en capacité d'apporter le 1^{er} niveau d'analyse pour les autres EnR. Se positionner en tant qu'expert à la suite de l'intervention d'un CEP pourrait être une piste à développer ?

Les **syndicats départementaux d'énergie** seraient également à mobiliser.

Quoi qu'il en soit, il faut travailler la **lisibilité** pour les porteurs de projets et la **cohérence des actions** des structures les unes par rapport aux autres (éviter les concurrence, amplifier les complémentarités). Une **coordination semble ainsi indispensable** pour que tous travaillent main dans la main et dans la même direction.

C. Se former

1. Moyens à mettre en œuvre

Développer et renforcer les compétences nécessite l'accès à des formations adaptées et ainsi des moyens (temps et budget dédiés) pour chaque ETP (Équivalent Temps Plein) en place.

2. Solaire thermique

L'entreprise « Tecsol » propose notamment des formations sur le sujet.

3. Géothermie

L'entreprise « BRGM » propose notamment des formations à ce sujet.

4. Réseaux de chaleur

L'association « AMORCE » propose notamment des formations à ce sujet.



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

IV. Atelier « Développer son expertise sur certains aspects des projets » (Animation : Aurélie LEPLUS & Isabelle PINEY)

Questions préalables :

- *Points d'attention sur la concurrence avec le secteur privé ?*
 - *Aval : suivi d'exploitation des installations ?*
 - *Amont : étude ressource ? soutien à la mise en place de plateforme ? Soutien à la démarche qualité ? Caractérisation des combustibles ?*
 - *formation ?*
 - *Approfondissement des données d'observatoire ?*
-

A. Soutien de développement d'un approvisionnement adapté en termes de qualité et quantité

1. Mise en place de charte voire certifications

2. Plans de gestion

Forestier, bocager

3. Analyse des combustibles

Le matériel et les références utilisés doivent pour cela être conformes aux évolutions des normes de qualité combustibles. Une attention doit être apportée sur l'échantillonnage.

4. Mise en place d'observatoire de suivi des approvisionneurs

→ retour d'expériences en région Grand est, notamment

B. Montage de projets de chaufferies

1. Expertise juridique

2. Expertise économique

3. Spécificités des projets de réseaux de chaleur

4. Rédaction de cahier des charges du contrat d'approvisionnement

5. Rédaction du contrat d'exploitation

C. Appui au fonctionnement optimisé des installations

1. Soutien à l'atteinte d'objectifs techniques et économiques performants

Outils cités : cahier de suivi de saison de chauffe et future application mobile du CRER (Nouvelle Aquitaine).

→ Cette compétence est une plus-value pour l'accompagnement du montage de projets !

2. Gestion des litiges fournisseur/exploitant

D. Suivi et appui au développement cohérent du tissu de chaufferies sur le territoire



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

1. Observatoires

Un observatoire peut être un outil adapté à un suivi efficace des installations.

Selon les régions :

- Il peut être élaboré de façon collective
- Il peut être cartographique
- Il peut permettre des extractions
- Il peut permettre des analyses des informations techniques et/ou économiques des installations

2. Au sein d'une région aux côtés des collectivités et ADEME

3. Via les stratégies de développement énergétique locales (PCAET,...)

E. Communication

1. Développement de formation à destination des élus, agents de maintenance, architectes, bureaux d'études,...

F. La nécessaire articulation d'un réseau cohérent de compétences

Attention des financeurs sur le sujet → Pertinence de l'animation d'un réseau régional d'acteurs

V. Recommandations

Recommandations

→ Communication :

- Faire connaître les animateurs bois-énergie au sein de réseaux nationaux : Coopératives de France, FEDENE, FNCCR,...
- Mise en valeur de l'animation bois-énergie au sein du Salon Bois Energie et lors des différentes manifestations organisées
- Actualisation régulière des coordonnées des structures d'animation via le site Internet du CIBE

→ Soutien au démarchage :

- Bonnes pratiques de démarchage des réseaux de chaleur avec les outils existants : recensement des usages et existants
- Webinaire de formation au démarchage des industriels
- Création d'un kit « prospection »

→ Intégration dans les réseaux pertinents : Recensement des retours d'expériences d'actions bois-énergie intégrées, notamment dans les Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET)

→ Suivi des installations et approvisionneurs :

- Recensement des « observatoires » installations et approvisionnement existants et mutualisation des bonnes pratiques
- Mutualisation des différents cahiers de suivi des installations au bois